



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE

### RECRUTE

-

## CHARGE DE PROJETS (H/F) MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### CONTEXTE

En Maurienne, au cœur d'une des plus belles hautes vallées alpines, la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise regroupe dix communes (17 villages) s'étagant entre 920 et 1800m, au pied du Parc national de la Vanoise, sous le col de l'Iseran et le long de la frontière franco-italienne. Le territoire compte environ 9000 habitants.

La Communauté de communes est :

**- Un acteur majeur de l'aménagement du territoire, du développement touristique et économique :**

- En pilotant la stratégie de développement touristique de la destination : développement des activités de pleine nature estivales telles que la randonnée pédestre et le VTT, valorisation touristique du patrimoine culturel, coordination de la politique de mobilité (schéma global de déplacements Haute Maurienne Vanoise, gestion de services de transports collectifs à destination de la clientèle touristique et de la population locale), animation de la politique immobilière de loisir, création de Haute Maurienne Vanoise Tourisme, l'office de tourisme intercommunal de la destination ;
- En soutenant le développement économique du territoire : déploiement du très haut débit, soutien aux commerces et services de proximité, gestion des zones d'activités économiques et d'une pépinière d'entreprises ;
- En soutenant le développement agricole.

**- Un acteur de proximité dans la vie quotidienne des habitants :**

- En pilotant, via un CIAS créé au 1<sup>er</sup> septembre 2019, la politique enfance-jeunesse (accueils extrascolaire et périscolaire), la politique d'accompagnement aux familles, à la parentalité et en faveur des personnes âgées (portage des repas à domicile, transport à la demande, gestion d'une résidence autonomie et d'un accueil de jour Alzheimer) ;
- En gérant des équipements intercommunaux culturels et sportifs (piscine, gymnase, cinémas...) ;
- En conduisant la politique de développement culturel du territoire (portage de manifestations et spectacles vivants de portée communautaire, mise en œuvre d'outils de valorisation touristique des patrimoines), en gérant une maison de services au public (MSAP),
- En conduisant une politique en faveur du logement et du cadre de vie (accompagnement des propriétaires dans le cadre d'opérations d'amélioration de l'habitat).

**- Un acteur essentiel dans le domaine de l'environnement**

- En animant une concertation autour de la biodiversité,
- En développant la filière bois énergie,
- En soutenant les actions de maîtrise de la dépense énergétique et du développement de la production des énergies renouvelables,
- En gérant l'assainissement collectif via la station d'épuration de La Praz
- En déléguant au SIRTOM Maurienne la collecte et le traitement des déchets et ordures ménagères.

La Haute Maurienne Vanoise est une destination touristique hivernale composée de 5 stations de ski alpin (Aussois, La Norma, Valfréjus, Val Cenis, Bonneval sur Arc) et trois sites nordiques (Bessans, Aussois/Sardières et Val-Cenis Bramans) mais aussi estivale. Près d'1/3 des nuitées touristiques sont comptabilisées en été.

En 2015, le territoire s'est doté d'une stratégie de développement touristique afin de répondre de manière cohérente et de la façon la plus efficace possible aux enjeux identifiés.

En 2021, un travail va être mené de mise à jour de ladite stratégie en lien avec des enjeux majeurs pour l'avenir du territoire :

- L'adaptation, collectivement, au changement climatique,
- Un développement touristique diversifié et adapté aux nouvelles attentes des clientèles,
- Le maintien de la qualité de vie des populations et l'attractivité pour les visiteurs.

En parallèle, une démarche de développement territorial s'engage à l'échelle du territoire de Haute Maurienne Vanoise.

Dans le cadre de la **mobilité**, un schéma global de déplacements a été élaboré, en concertation avec les acteurs touristiques et les usagers.

Ce document politique et stratégique définit la vision et les ambitions du territoire en matière de développement des solutions de mobilité alternatives à l'automobile. Il s'agit d'une part d'améliorer l'expérience client et l'attractivité de la destination Haute Maurienne Vanoise et d'autre part de limiter l'émission de gaz à effet de serre et d'activer la solidarité sociale.

Ce schéma est en cours de mise en œuvre. Le territoire est maillé en transports en commun (services réguliers et à la demande). Des bornes de recharge pour véhicule électrique ont été installées. D'autres le seront tout prochainement. Un dispositif permettant de faciliter le covoiturage est en cours de déploiement. D'autres actions de ce schéma global de déplacements restent à réaliser.

Par ailleurs, un projet de piste cyclable de fond de vallée est en gestation à l'échelle de la Maurienne. La Haute Maurienne Vanoise y participe, à la fois pour faciliter la mobilité à vélo et également pour améliorer l'expérience cyclotouristique.

Par ailleurs, dans le cadre de la gouvernance mise en place pour la période 2020-2026, des feuilles de route ont été élaborées en lien avec les différentes thématiques portées par la CCHMV dont une feuille de route **environnement et développement durable** qui dresse une liste de projets à concrétiser en matière d'environnement, d'énergie et de développement durable au service des populations permanente et touristique du territoire.

Cette feuille de route donne une vue générale des projets à porter directement par la CCHMV ou en concertation, animation, coordination avec des programmes à l'échelle du Pays de Maurienne type TEPOS porté par le Syndicat du Pays de Maurienne.

La Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise est une collectivité de 40 agents, organisée en pôles. Le pôle « Développement - Projets » est composé de deux cellules, « Développement économique - Aménagement de l'espace » et « Tourisme » pilotées par des coordinatrices et regroupe 7 chargés de projets, qui mettent en œuvre les projets de la collectivité. Les coordinatrices de cellule portent des projets en propre et coordonnent les missions du pôle en fonction des ressources et des priorités politiques de la collectivité.

Par votre engagement et votre expertise au sein d'une équipe de 7 chargés de projets pluridisciplinaires, en lien étroit avec les élus délégués, sous la responsabilité hiérarchique du Directeur Général Adjoint et sous le pilotage des Coordinatrices de cellule, vos missions seront les suivantes :

#### **Missions principales :**

- Animation et mise en œuvre de la politique « mobilité » de la Communauté de communes Haute Maurienne Vanoise,

#### **Missions secondaires :**

- Pilotage de projets en matière de développement durable en lien avec les compétences de la Communauté de communes

- ❖ Dans le cadre des **missions principales** relatives à la thématique « mobilité », et en vous appuyant sur le schéma global de déplacements Haute Maurienne Vanoise, vous serez en charge des missions suivantes :

## 1. Pilotage et mise en œuvre des actions en faveur de la mobilité sur le territoire

Il s'agit de gérer l'exploitation du service de transport en commun, de développer d'autres offres en faveur de l'écomobilité et de diffuser la culture de l'écomobilité à tous les acteurs touristiques mais aussi aux habitants et visiteurs.

Plus concrètement :

- Dans le cadre du transfert de la compétence « mobilité » à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **construire** dès le début de l'année 2021 en lien avec cette dernière et les communes de la CCHMV le « **Contrat de Mobilité** » formalisant le futur de l'offre de mobilité en Haute Maurienne Vanoise, à savoir :
  - Des services réguliers de transport public de personnes ;
  - Des services à la demande de transport public de personnes ;
  - Des services relatifs aux mobilités actives ;
  - Des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuant au développement de ces usages.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes sera le chef d'orchestre de l'élaboration de ce « Contrat de Mobilité » qui sera le garant de la cohérence de l'ensemble des services de mobilité du territoire au niveau communal et intercommunal.

Localement il s'agira dans un premier temps d'identifier et de formaliser l'ensemble des besoins en matière de mobilité, puis, dans un second temps de déterminer les grands principes de l'offre de mobilité en Haute Maurienne Vanoise, avec l'ensemble des partenaires, et de les faire valider.

- **Piloter et mettre en œuvre les services de transports en commun touristiques saisonniers (hiver / été) :**
  - Piloter les services en place jusqu'à la fin de l'été 2021 : gérer les relations avec les prestataires, assurer le suivi technique, administratif et financier du service, assurer le suivi de l'expérience client, assurer le lien avec les autres collectivités organisatrices de transport, coordonner l'information et la communication en lien avec l'Office de Tourisme, etc. ;
  - Renouveler et piloter les services pour l'hiver et l'été 2022 ;
  - Organiser et piloter les futurs services dans le cadre du « Contrat de Mobilité », services qui démarreront à l'hiver 2023 : élaborer les plans de circulation, gérer la passation des contrats dans le cadre de la commande publique, élaborer les conventions de fonctionnement et de refacturation des services, définir la politique tarifaire, définir le plan d'information et de communication en lien avec l'Office de Tourisme ;
  - Evaluer le service à l'issue de chaque saison (bilan financier, indicateurs de suivi et de fréquentation, analyse du fonctionnement, pistes d'amélioration...) et faire évoluer ce dernier en fonction de l'évaluation menée.
- **Piloter et mettre en œuvre les actions en faveur de l'écomobilité inscrites au schéma global de déplacement et dans le cadre du « Contrat de Mobilité » :**
  - Œuvrer à l'amélioration de l'accès à la destination Haute Maurienne Vanoise hors véhicule individuel à moteur (accueillir les dessertes autocar longue distance, promouvoir le covoiturage longue distance, faciliter le trajet gare – lieu d'hébergement, etc.) ;
  - Mailler le territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques ;
  - Structurer et pérenniser l'offre d'écomobilité : créer des itinéraires vélos, étendre et promouvoir le covoiturage de courte distance, améliorer les conditions de déplacements à pied, créer une « bourse aux transports », etc. ;

## 2. Animation de la politique « mobilité » de la Communauté de communes

- En binôme avec le vice-président délégué à la mobilité, animation du groupe de travail « transport et mobilité » de la CCHMV, de groupes de travail transversaux et thématiques, préparation des décisions communautaires ;
  - Accompagnement des élus dans le pilotage de la stratégie et du plan d'actions, appui aux négociations avec les autorités organisatrices de transport et dans les choix de mise en œuvre des services ;
  - Promotion, diffusion et sensibilisation des acteurs locaux et de la population locale à la politique « mobilité » du territoire et aux enjeux associés, production de supports de communication, en lien avec le chargé de communication de la collectivité ;
  - Collaboration étroite avec l'Office de Tourisme pour la promotion touristique de l'offre en matière de mobilité et pour la diffusion de l'information en lien à la mobilité auprès des clientèles touristiques sur place
  - Suivi de l'expérience client en matière de mobilité ;
  - Création le cas échéant de services supports transversaux en lien à la mobilité (modules de réservation, tutoriels offre de transports en commun à destination des conseillères en séjour, des hébergeurs, etc.) ;
  - Elaboration et suivi du budget « transport et mobilité », recherche et suivi des subventions ;
  - Elaboration et suivi des marchés publics et des prestations « transport et mobilité » ;
  - Coordination et mise en cohérence des actions de mobilité déployées sur le territoire, y compris par les acteurs privés de la mobilité (taxis par exemple) ;
  - Animation et suivi des relations avec la Région Auvergne-Rhône Alpes (AOT), les Communes, les prestataires, les partenaires financiers, etc. ;
  - Appui aux acteurs locaux et aux Communes dans la mise en œuvre de leurs actions de mobilité ;
  - Evaluation et actualisation du schéma global de déplacements Haute Maurienne Vanoise et de son plan d'actions associé ;
  - Analyse des pratiques de mobilité et synthèse des besoins, attentes et solutions potentielles adaptées au territoire ;
  - Veille, benchmark et suivi des évolutions réglementaires dans le domaine des transports et de la mobilité.
- ❖ Dans le cadre des **missions secondaires** relatives à la thématique « développement durable » et en vous appuyant sur la feuille de route environnement et développement durable, vous serez en charge de proposer, mettre en place, coordonner et ou animer des projets et actions relevant de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Dans le cadre du pilotage de projets simples ou complexes, vous devrez :

- Travailler en mode « projet », notamment :
  - o Constituer, animer ou participer à des équipes projets ;
  - o Déterminer les processus d'animation, de pilotage et de validation pour chacun des projets ;
  - o Utiliser un ou des outils de gestion de projets et assurer un reporting régulier ;
  - o Définir les rétroplannings initiaux, en identifiant les dates clés et les processus de validation intermédiaires, et les mettre à jour régulièrement.
- Recruter un/des appui(s) en ingénierie externe (marché public) ;
- Assurer la gestion administrative et financière des projets confiés (demandes de subventions notamment) ;
- Assurer la communication locale et institutionnelle, en lien avec le responsable de communication de la CCHMV ;
- Participer à l'évaluation de ses travaux.

## CONNAISSANCES, COMPETENCES ET QUALITES

<b>Diplômes, et qualifications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De formation BAC + 3 ou plus</li> <li>▪ Idéalement titulaire d'un diplôme supérieur en transports/mobilité, aménagement du territoire, développement durable ou environnement</li> </ul>
<b>Connaissances Compétences Appétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maîtrise des enjeux et des conditions de mise en œuvre (techniques, financières, contractuelles et règlementaires) d'une politique de mobilité sur un territoire touristique de montagne</li> <li>▪ Idéalement expertise sur les questions techniques et règlementaires en matière de transport</li> <li>▪ Connaissance des pratiques d'écomobilité en milieu urbain et rural</li> <li>▪ Bonne connaissance de l'environnement et du fonctionnement des collectivités territoriales</li> <li>▪ Maîtrise des procédures de la commande publique</li> <li>▪ Maîtrise du pilotage de prestataires, en particulier dans le cadre de marchés publics</li> <li>▪ Aptitude à la conduite de projets complexes, multi partenariaux et techniques</li> <li>▪ Capacités à travailler en équipe et en transversalité</li> <li>▪ Capacités à animer un/des réseaux d'acteurs</li> <li>▪ Sensibilité à la notion de parcours-client et à la réussite de l'expérience client</li> <li>▪ Sensibilité à l'innovation et à la thématique du développement durable</li> <li>▪ Savoir et aimer communiquer</li> <li>▪ Connaissance ou aptitude à appréhender rapidement l'écosystème local et son fonctionnement</li> <li>▪ Maîtrise des principaux outils de bureautique</li> <li>▪ Connaissance de l'outil Système d'Information Géographique (QGIS)</li> <li>▪ Permis B indispensable</li> </ul>
<b>Qualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autonomie, sens de l'initiative et des responsabilités</li> <li>▪ Dynamisme et réactivité</li> <li>▪ Méthode et rigueur</li> <li>▪ Capacités d'écoute et d'analyse</li> <li>▪ Qualités rédactionnelles</li> <li>▪ Aisance relationnelle</li> <li>▪ Flexibilité et disponibilité</li> </ul>
<b>Expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expérience professionnelle réussie de 3/5 ans dans un profil de poste similaire</li> </ul>

## CONDITIONS

<b>Conditions de recrutement</b>	Selon le profil : Fonctionnaire ou contrat de 3 ans renouvelable, grade d'Attaché
<b>Temps de travail</b>	35 heures / hebdomadaire
<b>Lieu d'activité</b>	73500, Modane

<b>Rémunération</b>	Rémunération statutaire, régime indemnitaire, chèques déjeuner, complémentaire santé et prévoyance, CNAS
<b>Calendrier</b>	Date limite de candidature : 12 février 2021 Date de prise de poste souhaitée : Dès que possible

## COORDONNEES

<b>Candidatures</b>	<b>Lettre de motivation et CV</b> à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes par mail à Solène MAZOCKY, Responsable RH : <a href="mailto:s.mazocky@cchmv.fr">s.mazocky@cchmv.fr</a>
<b>Contacts</b>	Sylvain MARGUERON, Directeur Général Adjoint : <a href="mailto:s.marqueron@cchmv.fr">s.marqueron@cchmv.fr</a> – 04.79.05.10.54  Solène RAFFORT, Coordinatrice de la Cellule Tourisme : 06 32 47 24 73 - <a href="mailto:s.raffort@cchmv.fr">s.raffort@cchmv.fr</a>